

Bonnes pratiques

Atelier citoyen

Les ateliers citoyens sont l'occasion d'inviter tous les habitants à participer à la concertation collective ou à la prise de décision. Organisé par la commune, l'atelier rassemble décideurs, citoyens, représentants des commissions, associations pour co-crée/co-concevoir des solutions qui concernent le vivre ensemble dans leur commune. Des méthodes participatives et une animation appropriée des ateliers garantissent une haute qualité des résultats.

Objectifs

- Discuter avec les citoyens,
- Ecouter leurs idées et leurs préoccupations sur les différents sujets
- Discuter des plans qui les intéressent et qui peuvent être réalisables à court terme, à moyen terme ou à long terme.

Méthodes

Chaque atelier citoyen devra être animé avec des méthodes participatives, permettant à chaque citoyens d'exprimer librement son opinion.

Les éléments qui pourraient faciliter le processus sont :

- Un timing défini (ex. 1h, 2h , etc...),
- Une animation par un modérateur compétent qui capte l'essence de la discussion et s'assure que tous les participants peuvent exprimer leur opinion,
- Un travail en petits groupes (ex. 4 personnes aoutour d'une table),
- Une possibilité de changer de groupe,
- Le choix des langues (Les langues administratives et/ou l'anglais),
- La diversité des méthodes pour permettre aux participants de s'exprimer (mélange entre parler, dessiner, présenter)

Budget

Coûts pour la location d'une salle et pour la mise à disposition de boissons et de repas.



Frais de promotion (flyers, annonces sur les réseaux sociaux...)

Frais de nettoyage (salle, lieux)

Matériel

- Matériel :

chaises, tables, boissons, petits repas, projecteur, flipcharts.

- Lieux :

un local, des buvettes communales, des centres culturels, des cafés publics alternatifs, etc...

Périodicité

1-2 fois par année

Indicateurs d'évaluation

- Les retours des participants
- Les retours des modérateurs
- Le nombre d'idées proposées
- La qualité des idées proposées

Conseils pratiques - DO's

- Envoyez des lettres personnalisées dans plusieurs langues pour informer correctement les citoyens.
- Indiquez le lieu et la date de l'atelier clairement dans l'invitation.
- Prévoyez des boissons et de la nourriture durant l'atelier.
- Assurez-vous que vous disposez du matériel nécessaire pour votre type d'atelier (Beamer, stylos, surfaces sur lesquelles on peut écrire, les parois amovibles, etc...)
- Assurez une garde d'enfants (ensemble avec la maison relais, maison des jeunes, etc...) pour augmenter le taux de participation
- Assurez un suivi et informez les citoyen-ne-s présent-e-s des résultats de l'atelier ainsi que des prochaines étapes.



Conseils pratiques - DONT's

- Evitez d'inviter des groupes homogènes de personnes
- Eviter d'inviter toujours les mêmes participants
- N'oubliez pas d'envoyer le rapport de l'atelier aux participants

Personne de contact/Partenaires éventuels

Les conseillers-ères au vivre ensemble interculturel,

La Commission Consultative Communale du vivre ensemble interculturel et éventuellement d'autres commissions,

Autres institutions (comité de pilotage du PvZ, la maison des jeunes, ...).

Informations supplémentaires

Dans le cadre de Pakt vum Zesummeliewen, les ateliers citoyens sont normalement organisés tous les 6 mois

